

LYON-SPORT

Seul Journal de tous les Sports de la Région Lyonnaise, des Alpes et du Sud-Est

Téléphone : 27-45

Téléphone : 27-45

PARAISANT LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et Départements limitrophes..... 6 fr.
Autres Départements..... 6.50
Etranger..... 8 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

LYON -- 34, Rue Tupin, 34 (à l'entresol) -- LYON

Les manuscrits ne sont ni conservés ni rendus

AVIS AUX CORRESPONDANTS ET AUX SOCIÉTÉS :

Les Communications doivent parvenir avant le Jeudi soir.
Les Comptes-Rendus des Réunions, pour paraître le Lundi, doivent être envoyés par hors-sac au dernier courrier du dimanche (S'entendre préalablement avec la Direction, enveloppes spéciales).

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Gausserie Hippique

Revue des Courses de 1903

(SUITE)

Torquato Tasso, un fils de Callistrate et Thétis, gagne plus de 125.000 fr. et, grâce à lui, le gain de l'écurie de M. de Soukzanne atteint cette année 129.620 fr. La plus belle victoire de Torquato Tasso a été le Royal Oak. Dans cette épreuve, à laquelle prenaient part les meilleurs chevaux, les circonstances ont servi sa chance: il a précédé Quo Vadis et Champ de Mars, Vini-cius et Ex-Voto n'étaient pas placés.

Ses succès du prix Reiset et du prix Elf à Maisons, bien que dénotant une très sérieuse qualité, ne pouvaient faire espérer un si glorieux couronnement.

Shebdiz, par Kosroès et Sébastienne, a fourni une superbe carrière, affirmant mieux son mérite chaque jour et lorsqu'il s'est trouvé au mieux de sa forme, aucun cheval ne put avoir raison de lui. C'est à cette époque qu'il gagna le Grand prix de Deauville devant les meilleurs performers Norden, Old, Vieux-Paris, Camisole, Lotus, Alpha, Quo-Vadis terminant le lot. Il est vrai qu'ils lui rendaient respectivement 3 et 9 livres, mais le poulain de M. Merle a remporté cette victoire avec plus de facilité que ne le comportait l'écart de ce poids.

Shebdiz avait débuté par une place de troisième dans le prix Palmiste, gagné par Avignon; puis quatrième dans le prix Hocquart, derrière Ex-voto, Lamb et En garde. Il gagnait ensuite le prix des Tilleuls ou En garde était cinquième. Fawion le battait d'une tête dans le prix du Printemps, où il précédait En garde. Il devait céder la première place à Anastasie dans le prix des Acacias, mais le prix Reluisant lui fournit l'occasion d'une revanche sur la jument du marquis de Ganay. C'est aussi le vainqueur du prix de Royalieu du prix Béranger et du prix de Beauvais.

Après sa victoire de Deauville, Shebdiz a encore remporté une victoire sur les 3.500 mètres du prix de Chantilly. Lorsqu'il s'est présenté dans le prix du Conseil Municipal, sa forme était à son déclin et il n'a pu mieux faire que de finir sixième.

Shebdiz est bai, d'un grand et beau modèle; il possède une action facile et coulante, c'est un des champions les plus autorisés pour sa campagne de 4 ans.

Flambeau, à M. Prat, a deux brillantes victoires à son actif, le prix Delatu et le prix Lagrange. Dans la première, il précédait Lavandier et Champ de Mars à qui il rendait 5 livres. Dans la deuxième, il a eu raison d'Alpha, de Vertumne, Vieux Paris, ce qui constitue une très jolie performance étant donnée la facilité de sa victoire.

Quelques jours plus tard, Flambeau se présentait dans le prix Gerffulhu où on lui accordait la première chance. Malheureusement il manquait le départ et s'épuisait dans un terrain lourd pour rejoindre et dépasser ses concurrents. Après cet effort, il ne pouvait résister aux attaques d'Alpha et de Chatte Blanche.

Le fils du Sancy et de Fée II semble avoir perdu sa forme dans cette course, il ne joue aucun rôle dans le Jockey-Club, finit pourtant second entre Alpha et Rose de Mai dans le prix du Président de la République, à Maisons-Laffite; non placé dans le prix Ragotsky; on le trouve 3^e dans le prix de Chambly.

En somme, Flambeau n'a pas répondu aux espérances que son écurie avait cru pouvoir fonder sur lui; il gagne cette année 98.000 fr. environ.

La Chine, par War-Dance et Flying-Column, est la poulache de trois ans ayant le gain le plus élevé après Rose de Mai. Elle gagne 84.900 fr. Ne s'adjugeant en France que trois prix de peu d'importance, c'est à Baden-Baden que La Chine remporte sa plus belle victoire dans le Fürstentberg mémorial, épreuve richement dotée qu'elle enleva à Signor, un pensionnaire du Haras de Schlenderhan et considéré, en Allemagne, comme un sujet exceptionnel.

Parmi ses performances, citons sa victoire dans le prix d'Argenteuil, à Paris; sa place de troisième derrière La Camargo et Lisette, dans le prix de Fille-de-l'Air. En septembre, elle était deuxième dans le prix Vermeille, gagné par Mater, très en forme alors et, en octobre, le prix de la Faisanderie, à Chantilly, où elle précédait Flâneur et Martinique.

La Chine s'est présentée sans succès à Marseille dans deux épreuves que gagna Brézouec.

HERMIT.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Le Concours Hippique de Lyon, organisé par la Société des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est aura lieu, cette année, du 17 au 24 avril prochain, sur le Cours du Midi.

Le programme que nous publions ci-dessous est, dans ses grandes lignes, le même que l'an dernier.

Le total des prix, qui s'élevait à 33.000 francs, n'est plus que de 32.100 francs.

Cette diminution porte notamment sur les prix spéciaux: 200 francs et les prix des classes: 500 francs.

En revanche, il y a augmentation de 700 francs, pour les prix internationaux; de 1400 francs, pour les sauts d'obstacles.

Voici le détail du programme:

Prix spéciaux pour chevaux de trois ans présentés attelés et montés. Deux sections: environ	3.000
Prix des Classes pour chevaux de 4 à 5 ans attelés seuls et en paire: environ	5.500
Prix des Classes pour chevaux de selles de 4 à 5 ans: environ	2.700
Prix pour Ecoles de dressage, piqueurs, etc.: environ	2.800
Prix internationaux: environ	1.700
Sauts d'obstacles (civils): environ	5.200
Sauts d'obstacles (militaires): environ	4.400
Courses au trot	2.000
Médaillés	2.000
Plaques	1.300
Flots	1.500
Total	32.100

Les engagements pour tous les prix des Classes et pour les courses au trot, devront être adressés, avec leur montant mandat-poste à Monsieur le Secrétaire, 65, rue de la République, à Lyon, au Secrétaire de la Société, jusqu'au jeudi 7 avril, avant midi.

Le tarif réduit accordé par les Compagnies de Chemins de fer a été demandé, comme à l'ordinaire, pour les chevaux et voitures devant prendre part au Concours.

Les programmes détaillés seront envoyés dès qu'ils auront été approuvés par le Comité et par le Ministre de l'Agriculture.

Nouvelles Hippiques

M. Lizon, le propriétaire suisse bien connu, a acheté Cantinière, à M. Derossy.

L'entraîneur Verrière vient de recevoir à l'entraînement, à Joinville-le-Pont, les poulains Botha et Botte, à M. Bobin, et Amaranthe, à M. C. Lemoine.

M. de Bluze vient d'offrir à la Société Sportive du Rhône, une somme de 1.000 fr. pour doter une épreuve de trotting qui aura lieu dans le courant de la saison.

Le Cercle de la Mort à cheval.

Le Cercle Hollandais actuellement à Rouen, annonce, pour la semaine prochaine, une attraction sportive peu ordinaire et qui ne sera autre que... le Cercle de la Mort... exécuté par un cheval monté par M. Bonenfant, gentleman-ridier.

A quand le saut de l'abîme... à cheval?

La Société d'Encouragement vient de modifier l'article 19 du Code des courses, afin d'autoriser les déclarations de forfait par télégramme qui étaient jusqu'ici interdites; en outre, le forfait pourra toujours être déclaré au secrétaire. Voici le texte nouveau des deux derniers paragraphes de l'article en question:

« La déclaration doit être faite par écrit ou par télégramme au domicile et à l'heure indiqués par le programme.

« Toutefois, elle sera également valable si elle a été adressée dans les mêmes délais au secrétaire de la Société d'Encouragement ».

Une autre modification portant sur l'article 72, donne aux commissaires, en cas de fraude, la faculté d'agir d'office, même après le délai de six mois précédemment indiqué pour le dépôt des réclamations.

On annonce que l'administration des Haras aurait décidé de faire peser à l'avenir tous les étalons qu'elle achète.

M. Reynard, surveillant faisant fonctions de sous-directeur au dépôt d'étalons d'Anney, a été nommé sur place, sous-directeur agent comptable de 3^e classe.

Voici l'itinéraire du dépôt de remonte de Mâcon pendant le mois de février:

Saône-et-Loire: mercredi 10 février, Mâcon, dépôt de remonte, 9 h. matin. — Vendredi 12, Le Creusot, champ de foire, midi 3/4. — Samedi 13, Blanzay, devant l'Hôtel du Centre, 8 h. — Samedi 20, Bourbon-Lancy, derrière l'église, 9 h. — Mardi 23, Mâcon, dépôt de remonte, 9 h.

Allier: Vendredi 19, Dompierre-sur-Besbre, devant la gare, 9 h 1/4.

Nièvre: Vendredi 26, Nevers, devant l'Hôtel de France, 8 h. 3/4. — Samedi 27, Cercy-la-Tour, devant l'Hôtel de la Gare, 8 h. 1/4.

ESCRIME

Société des Poules à l'Épée

Dimanche dernier a eu lieu, grâce à la température douce, pour la première fois dans le jardin de l'Automobile Club du Rhône, la 3^e séance de poules à l'épée, entre nos meilleurs tireurs lyonnais. Étaient présents: MM. le Capitaine Macker, lieutenant de Brye de Vertamy, Chardiny, Jean de la Perrière, Robert de la Perrière, Chevalier, Mazas, Trombert, Gautier, Le Clerc, Aublain, Clergué, Sanoner, G. Perquin. Voici les résultats:

1^{re} poule: 1. Clergué, 2. Trombert, 3. Aublain.

2^e poule: 1. Le Clerc, 2. Jean de la Perrière. Poule finale: 1. Clergué et après un barrage entre MM. Jean de la Perrière, Le Clerc et Clergué, 2. Clergué, 3. Le Clerc.

AUTOMOBILISME

L'AUTOMOBILE POPULAIRE

Est-il un moyen de locomotion coûteux ?

On croit généralement qu'une automobile est un objet de grand luxe et très coûteux, non seulement d'achat mais encore d'entretien. C'est une profonde erreur dont je veux tâcher de dissuader le lecteur.

Mon voisin, M. X..., me dites-vous, a une automobile qu'il a payée très cher et qui lui a coûté 10.000 à 15.000 francs d'entretien par an.

Si je vous répondais que mon ami, M. Y..., a dix chevaux de prix dans son écurie avec des voitures et un personnel en conséquence, que cela lui coûte 15.000 à 18.000 francs par an, et que j'en conclusais que le cheval est aussi un moyen de locomotion de grand luxe que ne peuvent s'offrir que les gens très riches, vous me répondriez que beaucoup de gens se contentent d'avoir un ou deux chevaux et que c'est une dépense qu'on peut se permettre avec une fortune très moyenne.

Eh! bien, il en est de même de l'automobile. Il y a des automobiles qui sont un article de grand luxe et d'autres qui conviennent aux petites fortunes; seulement, il faut savoir distinguer et choisir parmi les types qu'on trouve actuellement dans le commerce. Il y a trois catégories de voitures chères à acheter ou tout au moins à entretenir. Les voitures à grande vitesse, les grosses voitures et les mauvaises voitures.

Ces dernières, soit de mauvaise fabrication, soit d'occasion et usées ou abîmées, absorbent rapidement en réparations trois ou quatre fois l'économie qu'on a cru réaliser en achetant du trop bon marché.

Les voitures à grande vitesse, et les grosses voitures ont leur raison d'être pour une catégorie de gens qui, pouvant les payer 12 à 25.000 francs aiment à se griser de vitesse. Quand elles sont bien établies, ces voitures marchent parfaitement; mais leurs quatre cylindres consomment beaucoup et constituent un mécanisme compliqué qui nécessite un chauffeur capable et enfin demandent pas mal de réparations dues aux vibrations causées par les grandes allures.

A côté de cela, il y a les voitures légères qui sont beaucoup plus économiques, ayant à trainer (pour le même nombre de places) un poids mort beaucoup plus faible; la voiture légère qui est le vrai type de l'automobile pratique, même pour aller vite, mais, ici encore, au point de vue économique, il y a différentes catégories: les polycylindriques et les monocylindriques.

Si on veut avoir la voiture la plus économique, il faut choisir: la voiture légère monocylindrique de 8 à 9 chevaux. Je dis 8 à 9 chevaux, car on n'a pas réussi à construire de bons moteurs monocylindriques d'une force supérieures. Ce type, avec une carrosserie à quatre places confortables, pèse de 500 à 600 kilos et coûte de 5.500 à 6.000 francs. Une voiture de ce type, bien établie, fait facile-

ment du 40 kilomètres à l'heure en palier.

Voilà qui est suffisant.

Je vais répondre maintenant à quelques objections qu'on formule contre les voitures monocylindriques.

« Depuis que j'ai une polycylindrique je n'ai plus de pannes; autrefois, avec ma monocylindrique, j'en avais continuellement! »

La diminution des pannes ne provient pas du fait d'avoir deux ou quatre cylindres, mais de ce que les moteurs ainsi que les accessoires qu'on fait actuellement sont plus au point que ceux qu'on faisait il y a seulement trois ou quatre ans.

Les moteurs monocylindriques donnent des trépidations épouvantables!

Ce n'est encore pas toujours vrai; car un certain nombre de constructeurs sont arrivés à en établir de bien équilibrés jusqu'à 8 ou 9 chevaux. Cette mauvaise réputation est due à ce que certains constructeurs n'ont pas réussi à bien équilibrer une monocylindrique (ce qui est très difficile, j'en conviens), ils ont alors abandonné ce type et l'ont décrié; d'autres ont agi de même par raison de mode.

En résumé, une bonne voiture légère monocylindrique 8 chevaux est, pour les gens qui ne recherchent pas les vitesses exagérées, la voiture vraiment économique.

On peut, à cause de sa simplicité, s'en servir tout seul sans être un chauffeur émérite, alors que la voiture polycylindrique, plus compliquée, nécessite l'aide d'un mécanicien rétribué.

Elle consomme aussi beaucoup moins d'essence et d'huile.

Elle sera munie de pneumatiques beaucoup moins coûteux et qui dureront quand même plus longtemps (ce qui a une grosse importance, les pneumatiques représentant la plus grande partie de la dépense d'entretien).

Vous-les chiffres, maintenant, nous allons vous en fournir.

Évaluer ce que coûte une automobile par an n'est ni possible, ni juste, car cela dépend du nombre de kilomètres qu'on fait par an. Il faut donc évaluer cette dépense par kilomètre.

Pour une bonne voiture légère monocylindrique 8 chevaux, à quatre places, il faut compter:

Essence et huile.....	0.06
Pneumatiques.....	0.10
Entretien et réparations...	0.02
Total par kilomètre....	0.18

Ce qui ne représente pas le prix de quatre places de 3^e classe en chemin de fer.

Pour les grosses voitures et les voitures à grande vitesse, il faut, en comptant les gages du mécanicien, tripler au moins ce prix de revient.

LE CHAUFFEUR

A l'Automobile-Club du Rhône

Inauguration du Nouvel Hôtel

L'Automobile-Club du Rhône inaugurerait officiellement son hôtel rue Boissac 8, mercredi dernier, 3 février, par son Assemblée générale annuelle et par son banquet.

Quelle merveilleuse installation dans le vieil hôtel des de Monspey et qui appartenait, il y a peu de temps encore, à M. Marius Côté! Les salons qui ont été aménagés pour salles de réunion, de lecture, de correspondance ont conservé leur luxueuse splendeur, aux lambris dorés et plafonds artistiques. C'est bien le centre de réunions qui conviennent à nos automobilistes qui trouveront, dans le calme d'une rue tranquille, toutes les facilités de préparer de charmants itinéraires. Cartes, guides, projets de routes sont entassés pour être mis à la disposition des sociétaires qui, au milieu de gravures suggestives et d'affiches d'art — toutes se rapportant à l'automobilisme bien entendu, viendront, avant de grandes redondances, s'assurer les avantages, réductions que l'A.-C.R. offre à ses membres.

Mercredi ces salons, quoique spacieux étaient trop petits pour contenir les invités et les membres qui avaient tenu à assister à cette fête d'inauguration.

À l'Assemblée générale plus de 120 membres étaient présents ou représentés. M. Cambon, le sympathique et dévoué président fait un rapport sur l'exercice écoulé et met en relief le but et les avantages de l'A.-C.R.

L'Assemblée approuve les comptes présentés par M. Bernardin trésorier, qui démontre que la situation financière est des plus prospères, malgré les frais supplémentaires occasionnés par la semaine d'Aix et la nouvelle installation luxueuse du siège de l'A.-C.R.

MM. de Montal, Genin, Bernardin, Marge, Ducury, membres sortants sont réélus pour une période de 3 ans. M. Mérieux est nommé membre du Comité en remplacement de M. Iré-

née Brun qui, ayant quitté Lyon ne peut accepter le renouvellement de son mandat.

Le programme des 22 principales manifestations sportives est fixé: 1^o Du 22 au 25 mai, Congrès de l'Automobile à Lyon; 2^o fin mai, Semaine automobile; 3^o 13 juin, Caravane d'automobiles se rendant à Francfort-sur-Mein pour assister à la course de la Coupe Gordon-Benett du 17 juin.

LE BANQUET. — A 7 h. 1/2 un banquet fort bien servi, par petites tables, réunissait 60 convives. A la table d'honneur M. Victor Cambon, président dévoué de l'A.-C.R. ayant à ses côtés M. Boulade représentant de l'Aéro-Club de France; Regaud, délégué du T.-C.F.; MM. de Montal, vice-président; Genin, secrétaire général; Guigou, secrétaire-adjoint; Deydier, trésorier; Ducury, docteur Baurand, Paule, Pothin, membres du Comité, les représentants de la presse lyonnaise et sportive. Puis citons au hasard: MM. Jolliot, détenteur de la Coupe-Rochet-Schneider, Maroet, le plus ancien chauffeur lyonnais, Bernard, de Bournet, Picard, G. Collin, Tremeau de Vienne, Seyrol, Georges Côte, docteur Ferroud, Meyrieu, de Valence, François, Bonnet, Brun, Mottard, Gindre, Vernon, Cousin, Gauthier, Jacquemot, Dubost, Morel, de l'Harpe, Vindry, Lamy, etc.

Au champagne, M. Victor Cambon, après avoir excusé M. Mimard, président de l'A.-C. Forézien, souhaite la bienvenue à tous les invités, aux représentants de l'Aéro-Club, du Touring et de la presse lyonnaise, tous amis d'une de nos grandes industries françaises, celle que l'Allemagne nous envie. Hélas! le progrès ne va pas sans accident, mais, pour être juste et soutenir la diffusion du sport, combien de fois la responsabilité de ces accidents n'incombe-t-elle pas aux victimes elle-même! M. Cambon termine en demandant à tous de venir souvent à l'A.-C.R. et de le suivre dans ses excursions, comptant que les invités d'aujourd'hui seront les amis de demain. Ce toast est très applaudi.

Au nom du T.-C.F., M. Regaud répond avec beaucoup d'esprit et promet des poteaux, car, dit-il, on ne saurait rien vous refuser, n'est-ce pas nos meilleurs auxiliaires sur la route, l'élite du T.-C.F. et nos plus chauds partisans dans la guerre contre les abus?

M. Boulade parle au nom de l'Aéro-Club et se félicite de l'étroite union des deux sports bien modernes, qui, cette année, se tendront encore la main dans un prochain rallye automobile avec chasse au ballon.

M. Nicolas, du Lyon Républicain, répond au nom de la presse lyonnaise, et le représentant du Lyon-Sport au nom de la presse sportive.

Après le banquet des vues cinématographiques, projetées par M. Moisson, de la Maison Lumière, nous font assister à des épreuves sportives et notamment à des épreuves grises de la coupe Gordon Bennett.

Entre temps, nous avons le plaisir d'applaudir Mme Eugénie Buffet, qui a eu le plus franc succès dans son répertoire de gaisette charmante et qui a terminé fort justement cette soirée. Pour clore dignement, un coup d'automobile, gracieusement mis à la disposition par la Maison Rochet-Schneider et conduit par M. Jules Mottard, emportait l'étoile parisienne applaudie et très couverte de fleurs.

Voilà une inauguration digne de l'A.-C.R. et dont nous garderons un excellent souvenir.

Nous avons pu apercevoir, cette semaine, chez MM. Perroy et Cie, 218, avenue de Saxe, la nouvelle voiture automobile à 4 places, marque Bayard, qui vient de remporter un si brillant succès au Salon automobile de Bruxelles, après celui de Paris. Cette voiture dernier modèle a fait sensation auprès de nos chauffeurs lyonnais qui ont pu apprécier ses excellentes conditions de construction. Dès que le temps sera plus propice, nous verrons certainement cette Bayard faire merveille.

L'abondance des matières nous oblige, cette semaine, à renvoyer notre Revue automobile.

A partir d'aujourd'hui, 29, cours Morand, sont exposés tous les derniers modèles de voitures de Diou-Bouton, que MM. Bonneton et Armand ont reçu cette semaine de Paris.

Automobile-Club Forézien

SAINT-ETIENNE. — Lundi dernier, 1^{er} février, à 2 heures du soir, dans une des salles de la Brasserie du Passage, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de l'Automobile-Club Forézien.

Au cours de cette intéressante réunion à laquelle assistaient la plupart des membres, il a été procédé au renouvellement du conseil d'administration, qui est ainsi composé:

Président, M. Etienne Mimard; Vice-Présidents, MM. Chauve et Sàtre; Trésorier, M. Fontanilles; Secrétaire général, M. Stéphane Dumas; Membres: MM. Michot, Vindry, de Mans, Verpillieux.

Dans peu de jours, une nouvelle réunion aura lieu pour fixer les dates d'une course et de divers concours.

AVIRON

Club Nautique de Lyon. — L'Assemblée générale a eu lieu jeudi 28 janvier au siège, 23, rue d'Algérie. Les élections du nouveau Comité ont donné les résultats suivants :

Président d'Honneur, M. Bachelard ; **président honoraire,** M. C. Lump ; **vice-président honoraire,** M. Falletti ; **président actif,** M. Soubeyran ; **vice-présidents,** MM. Berthéas, Atwood et Perrin ; **secrétaire,** M. Faynel ; **adjoint,** M. G. Gabuteau ; **trésorier,** M. Troncy ; **conservateur du matériel,** M. Jambon ; **conseillers,** MM. Wegelin, C. Grange, Morin, Trunel ; **capitaine d'entraînement,** M. G. Lump.

Union Nautique. — L'heure tardive à laquelle nous parvient le compte-rendu de l'assemblée générale de cette société ne nous permet pas de l'insérer cette semaine ; ce sera pour le prochain numéro.

L'Entraînement

Le beau temps de la matinée de dimanche dernier avait incité de nombreux canotiers à sortir.

L'entraînement commence maintenant très sérieusement dans nos sociétés nautiques et les équipes se forment peu à peu.

— **Aperçu au Club Nautique :** MM. Euvrard en skiff, ainsi que Juillard, puis un **quatre juniors** composé de Juillard, Robert, Euvrard remplaçant Phalancher, qui s'était réservé pour le match de football de l'après-midi.

— **Au Cercle de l'Aviron,** remarqué : l'équipe à **quatre seniors** qui est sortie le matin sous la direction du capitaine d'entraînement ; puis le **deux juniors**, composé de Darnézin et Guichard, ainsi que de nombreux débutants.

Demain, tous les équipiers du huit seniors sont convoqués à 8 heures, au Garage.

CYCLISME

F. C. L. S. E.

DEUX NOUVEAUX CHALLENGES

Mardi dernier, à la réunion de la F. C. L. S. E., M. Grunthaler, père des deux membres du **Cyclophile Tête-d'Or**, bien connus, a offert à la Fédération un magnifique objet d'art : « L'Immortalité », pour être affecté comme challenge à une épreuve sur route.

Inutile de dire que ce don a été accepté avec enthousiasme et nous croyons être l'interprète de tous, en remerciant publiquement M. Grunthaler et ses deux fils, de l'intérêt qu'ils portent à notre fédération régionale.

Le règlement de ce challenge qui va donner lieu à une émulation nouvelle parmi nos sociétés sera établi prochainement par la Commission sportive.

— D'autre part, nous croyons savoir officieusement que deux autres sportmen — MM. Duthion et Corrompt, pour ne pas les nommer — seraient également sur le point d'offrir un autre challenge à la F. C. L. S. E. La première intention des donateurs serait de le faire disputer sur un parcours de 40 kilomètres par équipe de deux hommes, dont un seul complèterait pour le classement. Nous en reparlerons.

Le Comité de la F. C. L. S. E. a adopté, après quelques modifications, le **Règlement Sportif** dont M. Cimon avait établi le projet et que nous publions d'autre part.

Le Challenge offert par M. Grunthaler a été accepté et des remerciements votés. La Commission sportive sera chargée d'établir un règlement.

Le calendrier sportif a été discuté, mais les dates suivantes sont seules définitivement adoptées :

- 28 février. — Tout-Petits (C. A. L.), à Genas.
- 6 mars. — Championnat de cross-country.
- 27 mars. — Championnat de force.
- 1^{er} Mai. — Epreuve militaire.
- 5 juin. — Lyon-Mâcon (A. C. L.) et courses à Mâcon.
- 12 Juin. — Championnat de vitesse (piste).
- 21 Août. — Championnat de fond (route).
- 25 Septembre. — Challenge Petit.

RÈGLEMENT SPORTIF

ART. PREMIER. — Est considéré amateur toute personne pratiquant les sports sans en faire profession et n'en retirant aucun bénéfice pécuniaire.

Les prix dans toutes les épreuves sont en général donnés au choix des concurrents.

ART. 2. — Dans toutes les épreuves organisées par la Fédération, ses sociétés affiliées ou sous leur patronage, les divers règlements adoptés par elle sont seuls en vigueur ; leur application est contrôlée par une Commission sportive composée de cinq membres qui nomme dans son sein, un président, un secrétaire et un handicapecap.

La direction de chaque sport est confiée à des Commissions spéciales composées de trois membres. Ces Commissions établissent les règlements particuliers à chaque sport et en assurent l'application. Les présidents de ces Commissions font partie de droit de la Commission sportive ainsi que le chronométrateur officiel nommé par le Congrès. Ces Commissions sont nommées comme il est dit art. 20 des statuts généraux.

Classement des sportmen

ART. 3. — Les sportmen sont divisés en catégories suivant les performances accomplies dans des épreuves ouvertes, conformément aux règlements établis pour chaque sport. Le classement est fait par la Commission sportive et porté à la connaissance des intéressés par la voie de la Presse ou par correspondance avec les sociétés.

Catégories d'épreuves

ART. 4. — Il peut être organisé quatre catégories d'épreuves :

1^o **Epreuves ouvertes.** — Ces épreuves, individuelles ou interclubs, sont ouvertes à tous les affiliés et aux indépendants ; celles interclubs doivent comprendre un nombre égal de représentants pour chaque société.

2^o **Epreuves fermées.** — Ces épreuves sont organisées par invitations ou dans le sein d'une même société avec ses propres moyens.

3^o **Epreuves officielles.** — Les épreuves officielles de la Fédération sont des épreuves organisées ou duement contrôlées par elle.

4^o **Challenges.** — Les Challenges sont des épreuves officielles par équipes et organisées entre les sociétés pour la garde d'une trophée transmissible ; elles sont annuelles.

ART. 5. — Chaque année la Fédération organise les épreuves suivantes :

- 1^o **Championnats de Bicyclettes ;**
- 2^o **Championnats Pédestres ;**
- 3^o **Championnat de Cross-cyclo-pédestre ;**
- 4^o **Championnat de Lutte ;**
- 5^o **Championnat d'Escrime ;**
- 6^o **Championnat de Force ;**
- 7^o **Challenges divers.**

ART. 6. — Les membres des Sociétés affiliées sont autorisés à participer sous les couleurs de leur Société à toutes les épreuves ouvertes, quels qu'en soient les organisateurs, à moins de décision spéciale contraire du Comité-Directeur.

ART. 7. — Dans toutes les épreuves organisées par la Fédération ou des Sociétés affiliées et où seraient admis les indépendants, ces derniers devront acquiescer un droit d'engagement loujous supérieur à celui des Sociétaires.

ART. 8. — Le Comité-Directeur a seul qualité pour former ou autoriser la formation d'équipes pour représenter la Fédération dans des épreuves interfédératives.

ART. 9. — Dans toutes les épreuves handicaps les rendements devront être établis ou approuvés par le handicapecap officiel de la Fédération.

Les handicaps ne peuvent être modifiés après leur publication, qui a lieu par voie d'affichage la veille de l'épreuve au siège de la Fédération et de la Société organisatrice, s'il y a lieu.

ART. 10. — Les Sociétés affiliées peuvent obtenir l'officialité nécessaire pour l'inscription des performances sur le Carnet militaire pour toute épreuve dont l'importance le justifie en remplissant les conditions suivantes :

- 1^o Le programme de l'épreuve ;
- 2^o Le graphique de la route, s'il y a lieu ;
- 3^o La composition du Jury et des contrôleurs ;
- 4^o Demander la délégation de deux membres du Comité-Directeur et du chronométrateur officiel qui se joindront au jury ;
- 5^o Verser un droit de deux francs ;
- 6^o Huit jours au plus après l'épreuve remettre une copie du procès-verbal de celle-ci.

Affectation des prix et classement des concurrents
Dans une épreuve en une seule série ou dans une finale si plusieurs concurrents font *de ad-heat*, ils doivent recommencer l'épreuve à moins qu'ils ne s'entendent pour le partage du prix ; dans les championnats ils doivent recommencer l'épreuve pour désigner le champion.

Dans les séries éliminatoires d'une épreuve, en cas de *dead-heat*, les concurrents arrivés ensemble sont qualifiés pour la finale.

ART. 12. — Dans les épreuves par équipes, lorsque deux équipes obtiennent le même nombre de points, celle dont un des membres a obtenu le point faible est déclarée gagnante.

ART. 13. — Dans toutes les épreuves il ne doit être donné un second prix qu'autant que le nombre des concurrents au départ est de 4 et de 3^o prix qu'autant que ce nombre est de 6 au moins.

Qualifications

ART. 14. — Est qualifié pour représenter une Société dans les épreuves annuelles de la Fédération :

- 1^o Dès son inscription, toute personne n'ayant pas appartenu à une société affiliée à l'époque de celle-ci ;
- 2^o Trois mois après sa démission régulièrement donnée toute personne changeant de société ;
- 3^o Trois mois après sa mise en règle, toute personne radiée pour non paiement de cotisation.

Nul ne peut représenter plus d'une société, dans un même sport pendant la même saison.

Engagements

ART. 15. — Tout engagement individuel doit contenir les renseignements suivants :

- 1^o Nom et prénom du sportman ;
- 2^o Société dont il fait partie ;
- 3^o ses couleurs ;
- 4^o épreuves qu'il désire disputer.

Les engagements pour les interclubs doivent être envoyés par les Sociétés et non individuellement.

ART. 16. — Tout engagement non accompagné du droit d'inscription sera considéré comme nul.

ART. 17. — Les pseudonymes doivent être déposés à la Fédération ; ils ne sont admis que pour les membres des sociétés affiliées et ne peuvent être changés que contre un versement de 2 francs.

Couleurs

ART. 18. — Chaque Société a la propriété de la disposition de ses couleurs ; elle doit faire connaître celles-ci à la Fédération et donner avis de tout changement qu'elle désirerait y apporter.

ART. 19. — Tout sportman peut avoir ses couleurs personnelles dont il doit faire la déclaration à la Fédération par l'intermédiaire de sa Société ; il en reste exclusivement propriétaire, pendant une année après qu'il s'est retiré de toute manifestation sportive.

ART. 20. — Dans les épreuves par équipes, les concurrents sont tenus de porter les couleurs de leurs sociétés, sous peine d'une amende de 2 fr.

Chronométrage

ART. 21. — Le chronométrateur officiel de la Fédération est nommé par le Congrès, comme il est dit article 22 des statuts généraux, après avoir justifié de la possession d'un chronomètre à aiguille dédoublante et rattrapante, et de sa compétence par un examen comprenant le chronométrage par tour et kilomètre d'une course cycliste de 10 kil.

ART. 22. — Sur la proposition du chronométrateur officiel, la Commission sportive peut nommer des aides chronométrateurs qui sont soumis aux mêmes obligations que celui-ci, mais ils n'ont que voix consultative à la Commission sportive.

ART. 23. — Les demandes de chronométrage doivent être faites par les Sociétés cinq jours au moins avant sa date en indiquant la nature de l'épreuve, sa durée, le terrain où elle doit avoir lieu, le jour et l'heure, et être accompagnées du versement d'un droit de 2 francs à la Caisse de la Fédération.

Les fonctions des chronométrateurs étant gratuites, ces conditions ne sont applicables que pour une durée n'exédant pas cinq heures et qu'autant que le chronométrage n'entraînera pas de frais de déplacement.

Police des Epreuves

ART. 24. — Tout concurrent :

Qui se fait battre dans une intention frauduleuse — qui use de moyens illicites pour gagner une épreuve — qui ne suit pas exactement le parcours indiqué — qui prend part à une épreuve pour laquelle il n'est pas qualifié — qui, pendant une épreuve, coupe ou gêne d'une façon quelconque un de ses concurrents de manière à lui porter préjudice, est distancé d'une ou plusieurs places ou mis hors d'épreuve par le jury, soit d'office, soit sur la réclamation d'un concurrent.

En outre, sur le rapport du jury, la Commission sportive peut infliger une amende de 2 à 50 francs, suspendre ou disqualifier le coupable.

ART. 25. — Une épreuve ne peut commencer avant l'heure indiquée, à moins que tous les concurrents ne soient présents et n'y consentent.

Tout concurrent ne se présentant pas à l'appel de son nom cinq minutes avant l'heure fixée pour le commencement de l'épreuve est éliminé.

ART. 26. — Tout concurrent dont la tenue laisserait à désirer serait immédiatement mis hors d'épreuve et son droit d'inscription, s'il y a lieu, lui serait remboursé.

Dans les épreuves par équipes, le concurrent ainsi éliminé ne pourra, en aucun cas, être remplacé.

ART. 27. — Le costume des concurrents sera toujours celui consacré par l'usage dans chaque sport, à moins de conditions spéciales imposées par les organisateurs.

ART. 28. — Sera suspendu ou exclu et privé à temps ou à vie du droit de prendre part aux épreuves organisées par la Fédération, ses sociétés affiliées ou sous leur patronage, tout sportman — qui aura contrevenu aux dispositions des règlements de la Fédération — qui aura pris part à une épreuve interdite par la Fédération — qui aura commis une faute contre l'honneur ou la bienséance.

ART. 29. — Toutes les pénalités prononcées par la Fédération seront affichées au siège social, celles temporaires pendant toute leur durée, celles à vie pendant 3 mois ; en outre, elle seront portées à la connaissance des Sociétés affiliées par voie de correspondance ou de la presse.

Reclamations

ART. 30. — Toute réclamation faite à haute voix sur le terrain est passible des pénalités prévues art. 24.

Les réclamations doivent être faites par écrit, motivées et accompagnées du dépôt d'une somme de 2 francs qui ne sera restituée qu'autant qu'elles seront reconnues fondées.

ART. 31. — Toute réclamation contre un concurrent faite en vertu de l'art. 24 doit être déposée avant la proclamation des résultats entre les mains du président du jury. Le jury statue sans appel.

ART. 32. — Toute réclamation contre la qualification ou la validité de l'engagement d'un concurrent doit être remise avant le commencement de l'épreuve au président du jury en présence de l'intéressé et du capitaine de son équipe, dans une épreuve par équipe. L'intéressé ou le capitaine de l'équipe peuvent passer outre à leurs risques et périls.

ART. 33. — Les réclamations contre l'exactitude des distances ne sont admises que pour les épreuves officielles et doivent être déposées avant le commencement de l'épreuve. Le jury statue sans appel.

ART. 34. — Les décisions des jurys et arbitres sont sans appel sur toute question de fait. On ne peut faire appel de leurs décisions devant la Commission sportive que lorsqu'il s'agit de fausse interprétation des règlements.

Cet appel doit être appuyé du versement d'une somme de cinq francs remboursable si l'appel interprété est justifié.

Cyclophile Tête-d'Or. — Cette société donnait, samedi dernier, à son siège, Café du Labyrinthe, 35, cours Morand, une soirée intime très intéressante, à laquelle l'Union des professeurs d'escrime prêtait son gracieux concours.

M. Joly, professeur de la société, MM. Mansson, Gunt, Meiffre, etc., de l'Union des professeurs, ont intéressé l'assistance par leur jeu fin et élégant.

Les élèves sociétaires, MM. Gaudenne, P. Bouvier, etc., ont montré qu'ils avaient profité des leçons de leur professeur.

Après le tirage de la tombola et au vin d'honneur, M. Mabrut, président du C.T.D. lève son verre à la prospérité de l'Union des professeurs d'escrime ; M. Mansson remercie et l'on se sépare enchanté de cette soirée.

— Les numéros gagnants de la tombola sont affichés au siège où l'on peut retirer les lots tous les mardis et vendredis de 9 h à 11 h. jusqu'au 29 février dernier délai.

Union Vélocipédique Lyonnaise. — Dans sa dernière réunion l'U.V.L. a voté sa réaffiliation à la F.C.L.S.E. pour 1904.

Amical-Cycle Lyonnais. — Dans sa réunion du 3 février, cette société a voté son affiliation à la F. C. L. S. E. Quant à la course que doit organiser l'A.M.-C. L. sur le parcours Lyon-La Verpillière et retour, nous sommes heureux d'annoncer que M. Charbonnier, le sympathique constructeur, président d'honneur de la Société, offre comme 1^{er} prix, une superbe bicyclette de sa fabrication. Voilà de quoi réjouir les concurrents. Nous donnerons plus tard la liste des principaux prix.

Pour ne pas rester en retard, l'A.-C. L. vient de former une **section automobile** qui sera un précieux appoint dans les nombreuses sorties que se propose d'organiser la Société et d'un précieux concours pour les coureurs les jours de courses.

Cyclophile Vaisois. — Samedi a eu lieu la distribution des prix du concours de manille. Ont été déclarés champions : MM. Morel frères, qui ont joué le championnat contre MM. Rambaut et Vériel.

Pour arroser ce succès et la venue de trois nouveaux membres, à 11 heures on se réunissait autour d'une table où avaient pris place M. Juvain, président, ayant à ses côtés M. Pin, président d'honneur ; M. Aubertie, vice-président ; Colange, trésorier, et MM. Fournier, Melez, Morel frères, Faye, Rambaut, Vériel, Blanc, Michallet, etc. Après un petit repas arrosé de champagne, M. Juvain lève son verre au président d'honneur, aux champions et aux nouveaux membres du Cyclo.

— Mercredi, 10 février, à 8 heures et demie, aura lieu un grand concours de cochonnet. Ce concours se jouera 4 contre 4. Des prix en espèces seront décernés aux vainqueurs. On reçoit les inscriptions au siège de la Société, Brasserie In 33, quai de Vaise, jusqu'à mercredi soir, 8 heures (inscription, 1 franc par joueur).

Cyclistes Amateurs Lyonnais. — L'assemblée générale des C. A. L. a eu lieu jeudi soir, au café de la Bourse. Le nouveau bureau a été élu comme suit : président d'honneur, M. Reguet ; président actif, M. Pautard ; vice-président, M. Rivat ; secrétaire, M. Ségot ; adjoint, M. Bothier ; trésorier, M. Chantelot ; adjoint, M. Monin ; délégué à la F. C. L. S. E., M. Pautard. Les commissions sportives seront nommées à la première réunion de mars.

La Fédération Cycliste du Nord-Ouest. — Grâce à l'activité de l'Union Vélocipédique Caennaise, la Fédération Cycliste du Nord-Ouest est enfin formée. Elle comprendra d'ici peu une quinzaine de clubs du Calvados, de l'Orne et de la Manche. Elle a rejeté l'affiliation à l'Union Vélocipédique de France et a décidé d'adopter les statuts et règlements de la **Fédération Cycliste de France**.

Le siège fédéral est situé à Caen au siège de l'Union Vélocipédique Caennaise, 127, rue Saint-Jean. Dans une prochaine réunion, le comité sera constitué définitivement et le calendrier sportif arrêté.

MACON. — **Banquet de la Mutuelle cycliste Mâconnaise.** — Dimanche, 31 janvier, banquet annuel de la Mutuelle Cycliste Mâconnaise à l'Hôtel Chardigny. Table excellente, nombreux convives, grande cordialité.

M. Laneyrie, maire de Mâcon présidait, ayant à ses côtés : MM. Berthier, président ; Perret, vice-président ; Lémonon, secrétaire ; MM. Comle, Demangeon, Guichard ; et le sympathique coureur mâconnaise Lascousteouax, Demogne, Pianzola, etc.

Au champagne, M. Berthier, président, et M. Laneyrie maire, lèvent leur verre à la pros, périté de la diffusion de jour en jour plus complète de l'idée mutualistes sous toutes ses formes.

La parole est ensuite donnée aux chanteurs, parmi lesquels se fait surtout applaudir Morval le comique mâconnaise, puis la soirée se termine par une sauterie intime, très animée. Mlle Vincent tient le piano avec son habituelle bonne grâce et sa maestria bien connue. E. V.

U. V. F.

Courses sur glace. — Les courses d'amateurs données samedi, au Palais de Glace, par la section de patinage de l'U. V. F., ont obtenu un vif succès. Beaucoup de monde, et des courses bien disputées ont, à maintes reprises, soulevé les bravos des spectateurs.

En voici les résultats :

- Prix du Comité de l'U. V. F. — 1^{re} série :**
- 1. Temporel ; 2. Reybillet. **2^e série :** 1. Bernavon ; 2. Kahn. **3^e série :** 1. Serve ; 2. Cernesson. **Re-pêcheage :** 1. Waldman ; 2. Jarry.
- Finale.** — 1. Waldmann (S. C.) ; 2. Serve ; 3. Temporel (U. V. F.) ; 4. Bernavon (F. C.) ; 5. Cernesson (U. V. F.) ; 6. Reybillet (U. V. F.) ; 7. Jarry (U. V. F.) ; 8. Kahn (U. V. F.).

Prix Perret. — 1. Comle ; 2. Lehman ; 3. Gros ; 4. Chaboud, du S. C. ; Bredelin, du Club des Patineurs, abandonne.

Au jury, MM. Binding, Aubert, P. Perret, Boucher, Lagane.

Devant le succès de cette soirée, l'U. V. F. prépare une soirée dite de « Sport gai », qui aura lieu prochainement.

Championnat de force. — L'entraînement à la section athlétique de l'U. V. F. est, en ce moment, des plus suivis, en vue du « Championnat de Force du Sud-Est amateurs », qui se fera en février.

Voici les exercices imposés :

- 1^o Arraché à droite ; 2^o Arraché à gauche ; 3. Jeté à deux mains ; 4^o Développé à deux mains, à épaulement correct ; 5^o Epaulé et jeté en halteres séparées ; 6^o Epaulé et jeté répétés avec 50 kilos, à deux mains.

Ce championnat, ainsi que celui des « Luttés », sera ouvert aux membres de l'U. V. F. et aux membres des sociétés affiliées.

VALENCE. — Très prochainement Valence sera doté d'une société sportive de plus qui aura probablement pour titre **Valence-Sportif**. Le V.-S. sera composé de jeunes gens sérieux, dévoués à l'exécution du programme qui sera, paraît-il, très intéressant et dans lequel est une idée dominante : la restauration du vélodrome de Beaume-les-Bains et l'organisation de belles réunions. On ne peut avoir d'idée plus louable, aussi nous offrons à la future société nos meilleurs vœux de succès.

— **Valence-Vélo** reprendra ses réunions, suspendues pendant la mauvaise saison, à partir du premier samedi de mars.

— **Théâtre.** — **Les Saltimbanques.** — Valence a vu pour la première fois sur la scène, représenter les **Saltimbanques** la pièce à grand succès de L. Ganne. Plus de 500 personnes se sont vu, dimanche, refuser l'entrée, ce qui justifie bien du succès obtenu par cette œuvre montée avec un goût artistique et spécial par le directeur G. Deloncle. MM. Clerque, baryton ; Deloncle, comique et Duffaire, basse chantante et Mlle Mélià d'Albe, première chanteuse et Mlle Rondou, pour ne citer que les principaux contribuant largement au succès obtenu, par l'interprétation parfaite de leur rôle.

En somme, un bon point de plus à ajouter

à notre excellente troupe qui sait nous procurer cette année la joie et le plaisir d'assister à de bons et gais spectacles.

G. ARTAUD.

Le Bal du Cyclo-Club du XX^e Siècle

Nous avons déjà dit que le C.-C. XX^e avait su, dans le courant de la saison, fort bien allier le sport de la danse à celui de l'escrime et de la bicyclette.

Déjà plusieurs soirées intimes ont eu lieu au cours de la saison, mais ce soir ce sera le tour un bal annuel que le C.-C. XX^e est heureux de rappeler à ses nombreux amis.

Il aura lieu, au siège, dans les salons de la Brasserie de la Guillotière, à 9 heures 1/2. Les cartes d'invitation, rigoureusement personnelles, seront exigées à l'entrée.

Le Bal du Football-Club de Lyon.

Ce soir, aura lieu, au Palais de Glace, le Bal annuel du **Football-Club de Lyon**.

La commission d'organisation n'a rien laissé à désirer et le Bal du F. C. L. obtiendra encore cette année le plus entier succès. Nos footballers sont du reste gens madoisins, lorsqu'ils le veulent et le sport de la danse comme tous les sports n'a aucun secret pour eux.

Le Bal de l'Auto-Cyclophile Lyonnais.

Nous rappelons que le Bal annuel de l'Auto-Cyclophile Lyonnais aura lieu cette année, samedi prochain, 13 février, à 10 heures du soir, dans les salons Monnier, 30 bis, place Bellecour.

Les personnes désirant des invitations sont priées d'adresser très exactement leur nom et adresse au siège : 23, rue d'Algérie.

A VENDRE

Motocyclette de course et d'entraînement (Carreau-Paris-1903) à l'état neuf. Moteur Soincin.

Motocyclette de route, 2 cylindres (Clément-Paris-1903), à l'état neuf.

S'adresser au Bureau du Journal.

Vol de Canards

— **Dimanche, à l'occasion du match de championnat, le F.-C. L. s'était mis en frais.** Dès l'entrée sur son terrain une platebande audacieuse montrait déjà que ce qui n'a pas porté bonheur à Waterloo était tout profit pour le Club.

— **On comprend que les footballers se plaignent de ne pas trouver ce meilleur gazon route d'Heyrieu !**

— **A mots couverts, on parle d'une entente entre M. Pautard qui serait nommé chef-consul de l'U. V. F. à Fourvières et M. Laganne, grand donateur individuel, à la veille de remplacer le trésorier de la F. C. L. S. E., si mon renseignement est exact (? ! ?)**

— **La Compagnie des Eaux serait décidée à faire abattre la cheminée élevée à proximité du terrain du Football Club de Lyon. Son usine même, à la demande de Pafin idejer, serait transportée à la Doua.**

De l'autre côté.
— Moi, j'ai fait jouer demi Settler.
— Mais non, pas de taille... avec Bouteille.
— Est-ce qu'all'on sait?
— Enfin, aperçu, à la mi-temps, un capitaine qui ne craignait pas de remettre son pardessus au président de sa société. Fâcheux présage!

Dimanche soir, pour noyer ses chagrins, ce brave M. Caron, sans cisquette à gâtons ni pom-pom, avait réuni quelques amis à la Cave du L.-O. pour banqueter ferme. Après le champagne et les cigares eut lieu l'enterrement dans une malle de première classe (corbillard modèle d'Avignon) de l'ex-mandarin Pelletier, grisé par les émotions d'une journée aussi bien remplie que humide... Quelle piquette, mes enfants!

BOITE AUX LETTRES.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES.
GRAND PRIX PARIS 1900
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantine, LYON

U. S. F. S. A.
Comité du Sud-Est

Séance mensuelle du 2 février. — Présents : MM. P.-D. Massimi, président et Cannel (A. S. L.); Cassas, Rivière (F. C. L.); Burnichon (L.-O.); Guy, Pignat (S. L.); Gonnaud, Barioz (C. S. Roannais); Babey (Lycée Bourg); Deloger (Lycée de Mâcon).

Correspondance. — Du Club-Sportif Roannais déléguant MM. Gonnaud et Barioz au comité et M. Mazard à la commission de courses à pied. — Du Lycée de St-Etienne. — Le lycée de St-Etienne devra s'entendre avec celui de Tournon, au sujet de leur rencontre, à défaut la décision de la commission de football sera maintenue. — Du Lycée Ampère donnant la composition de son bureau. — De l'U. S. F. S. A. (il est trop tard pour organiser un championnat de luites). — De l'Union donnant le bilan de 1903. — Du Lyon-Olympique. Bonne note est prise et la question renvoyée à la commission de football qui aura à fixer les *champs nats d'association* pour une autre date que les 14 et 21 février. — Du C.-S. Roannais. Le secrétaire écrira à M. Loisy.

Le comité invite la commission de football à se réunir au plus tôt. M. Clerc est désigné pour arbitrer le match de championnat des équipes secondes du L.-O. et F. C. L. du 7 février. Dans le cas où M. Clerc n'arbitrerait pas les capitaines s'entendront ou, à défaut, désigneront chacun un arbitre qui sera tiré au sort. *Commission de courses à pied*. — M. Deloger, président; Barioz, Massimi, Babey, Moissonnier, Mazard, Guy.

Les engagements pour les championnats de cross seront clos le 9 février pour les équipes premières et le 17 février pour les équipes secondes. Le droit d'engagement est de 5 francs par équipe.

Un crédit de 25 fr. est voté pour les frais de tracé et les prix de championnats de cross.

Des crédits de 50 et 75 sont votés pour le déplacement à Paris des équipes champions du S.-E. de cross et de football. Comme précédemment un prix de 10 fr. est voté au L.-O. pour le challenge Aycagner.

Une proposition de M. Deloger, de ne plus accorder de crédits pour les épreuves organisées par les sociétés est repoussée.

M. Deloger donne sa démission de président de la commission de courses à pied. Acceptée.

Lyon-Olympique. — Dans sa réunion de jeudi dernier, MM. Gauché et Coupat ont été nommés membres du Comité en remplacement de MM. Debroux et Berthollet, démissionnaires.

Amicale Sportive. — Dimanche soir, à 8 h. 1/2, Café Rabelais, 12, rue Rabelais, réunion générale mensuelle. À l'ordre du jour : nomination d'un vice-président et d'un délégué.

Union Sportive du Lycée Ampère. — Le bureau de l'U. S. L. A. a été formé comme suit pour 1904 : Président : M. Fontanel; vice-président : Faure; trésorier : Darbot; secrétaire : Bernigaud.

Sporting-Club de Lyon. — Les membres du S. C. L. pratiquant ou désirant pratiquer le football sont priés de se rendre aujourd'hui samedi, à 9 heures du soir, au siège social, Bodegas, 13, rue Puits-Gaillot. Ordre du jour : Théorie de football. Formation définitive de l'équipe seconde. Présence obligatoire.

Championnat du Sud-Est
(Finale)

F. C. de Lyon contre Lyon-Olympique

Le match final des championnats du Sud-Est qui, jusqu'ici, a réuni les équipes premières du F.-C. L. et du L.-O., avait attiré, dimanche, sur la pelouse du Grand-Camp, un millier de spectateurs.

Malgré la pluie, tous les fervents du football, les assidus des grandes rencontres et les chavins de nos sociétés étaient là, sur les touches. Le match a commencé très exactement à 3 heures, mais il a été quelque peu contrarié par la pluie qui, surtout dans la première mi-temps, est tombée en averse, aveuglant les équipiers du L.-O. Nous ne cherchons pas à excuser sa défaite ni à amoindrir la victoire du F.-C. L. dont l'équipe, cette fois, s'est montrée très nettement supérieure à celle concurrente par 19 points de différence, mais il faut bien reconnaître aussi que les circonstances n'ont pas favorisé Lyon-Olympique.

Cette supériorité de l'équipe du F.-C. L. est due, non seulement à sa composition qui, à une ou deux individualités près (du reste admirablement encadrées) est restée invariable presque depuis le commencement de la saison, — mais surtout à son entraînement méthodique, appliqué dans d'importantes rencontres comme, par exemple, avec le Stade Bordelais, le Stade Français, etc. Au début de la saison, cette

équipe était tenue en échec par celle du L.-O. dans les premières rencontres du challenge Franco-Suisse, elle n'a pas été modifiée dans ses grandes lignes; aussi, a-t-elle toujours progressé pour arriver à une forme superbe d'homogénéité. Pendant ce temps, au Lyon-Olympique, le capitaine cherchait, par des remaniements chanceux, à constituer une ligne de trois-quarts qui se présentait aux championnats manquant d'une préparation suffisante. Mais, là, n'était pas le principal inconvénient, cette ligne nouvelle avait été formée au détriment de celle des avant.

Les nouvelles recrues, plus légères et aussi plus vites, avaient fait merveille contre le Sporting-Club, mais en présence de la ligne lourde et très active des avant du F.-C. L., peu à peu affaiblies par de nombreuses et rudes mêlées, elles n'ont plus donné. Après 20 minutes de jeu, les avant du L.-O., harassés, ne suivaient plus le ballon, ni sur les coups de pied, ni aux dribblings.

Bouteille, l'arrière du F.-C. L., n'a pas été une seule fois sérieusement attaqué; on lui reprochait de ne pas savoir arrêter les dribblings bien menés, il n'a pas eu l'occasion de se justifier de ce reproche, fournissant d'autre part, assez facilement du reste, un jeu sûr.

Les trois-quarts, Bavoze et Desthieux surtout ont été excellents et remarquables dans l'attaque. Varvier, comme je l'entendais dire fort justement, est le meilleur demi que nous ayons vu à Lyon. Lambkin, touché au début, s'est efforcé de tenir sa place. Quant aux avant s'est habilement emmenés par Vuillemer, ils ont dominé presque continuellement par un jeu soutenu et ne laissant guère place aux surprises.

Au Lyon-Olympique, si Caron n'a pu, comme capitaine, arriver à mettre sur pied, en une saison, une équipe absolument au point; il a été, en compensation, plus brillant joueur que jamais. Il a fort habilement sauvé l'honneur de son équipe en marquant l'essai qu'il cherchait si activement, quand il ne se laissait pas tenter par les facilités (?) du drop-goal.

Le jeune Rayet n'a peut-être pas la résistance ni même la vitesse de Bourdin qu'un défaut d'entraînement prolongé avait tenu éloigné de cette place pour cette importante rencontre. Par contre, Rayet a été le meilleur avec ses trois-quarts, avec Payen. Escallon assistait de son mieux Caron et fit bonne figure dans la défense. Les avant, désarmés, ont manqué d'énergie, de vigueur et les efforts de Phalanxer, Vagnard, Berthoud, Bellorgey n'étaient pas assez imités dans les mêlées; les charges de Chanas, Chausillon, Frémion n'étaient pas assez accompagnées. Chacun faisait de son mieux, mais un travail d'ensemble, un effort coordonné manquaient surtout. Ajoutons qu'avec leur poids, moindre, de ce côté, les mêlées ne comportaient le plus souvent que six hommes, les deux avant ailes jouant vraiment trop en embusqués, attendant vainement la brillante occasion... et qui n'a pas brillé.

LE MATCH

Au moment où Vuillemer choisit le côté du terrain, tournant le dos au vent, la pluie commença à tomber. Durant un quart-d'heure les deux équipes fournissent un jeu d'avants sans avantage appréciables, se maintenant sur le milieu du terrain. Le ballon, surveillé, est très suivi de part et d'autre. Les avant du F.-C. L. sont manifestement supérieurs en mêlée, ceux du L.-O. résistent assez bien, mais ne peuvent tourner la mêlée avec la même facilité que leurs adversaires, qui, de cette façon, remontent peu à peu. En outre, à chaque touche où le F.-C. L. en a le droit, son capitaine réclame des mêlées qui se succèdent, fatiguant ainsi les adversaires. Lyon-Olympique est ainsi vers ses buts sérieusement menacé, lorsque Varvier reçoit le ballon sur une facile sortie de mêlée, passe à Blouin, puis à Bavoze qui, après ces passes très réussies, bouscule l'arrière et marque l'essai près de la ligne de touche, le but est manqué. Lyon-Olympique, qui a montré jusque là une belle ardeur, attaquant même au début, paraît démoralisé et se défend mal. C'est ainsi que Caron sur la ligne des 22 mètres saisit le ballon, évite par des crochets tout ce qui se trouve devant lui et marque un essai que Varvier transforme. Le jeu reste quelques instants au 50 mètres, puis Bonhomme, saisissant le ballon à la suite d'un tenu, part en vitesse, trouve un jour dans les rangs du L.-O. et marque un essai également transformé par Varvier. Enfin Varvier qui, sans discontinuer, a été le brillant joueur si justement applaudi, s'empare du ballon, contourne la mêlée et, sur le point d'être plaqué, donne très habilement un petit coup de pied; il ressaisit son ballon, échappant à ses adversaires pour marquer. But manqué. A la mi-temps, le F.-C. L. a nettement affirmé sa supériorité par ses 4 essais bien amenés, il compte 16 points.

2^e mi-temps. — Dès le début, Lyon Olympique attaque avec assez d'entrain, il menace même les buts du F.-C. L., mais sans pouvoir passer les excellentes lignes arrières qui lui sont opposées. A diverses reprises, Varvier dégage son camp par des coups de pied en touche; Bouteille, qui a tenu son poste d'arrière avec beaucoup de sang froid et très utilement, renvoie également en touche par de longs coups de pied. Lyon-Olympique a fourni, durant ces vingt-cinq minutes un bel effort et, malgré un terrain glissant, a mieux résisté que dans la fin de la première mi-temps. Mais le F.-C. L. attaque toujours, ouvre de plus en plus le jeu, dès que la surveillance et l'ardeur adverses le lui permettent, et c'est ainsi que, coup sur coup, le ballon arrive au trois-quart aile Desthieux qui, avec une vitesse et une force de pénétration remarquables, arrive à marquer deux essais. Les buts en mauvaise position sont manqués.

Lyon-Olympique s'efforce de dégager ses buts, il y parvient et Caron profite admirablement de l'occasion; il s'échappe et, comme Varvier l'avait fait précédemment, donne un coup de pied, traversant ainsi la ligne des trois-quarts, rattrape le ballon en évitant l'arrière et va en pleine vitesse, vivement suivi de Desthieux, marquer l'essai. Bellorgey manque de peu le but.

M. Cave, du Sporting-Club de Lyon, qui a arbitré avec autorité et compétence, déclare le

F.-C. L. vainqueur et champion du Sud-Est par 22 points (6 essais, Bavoze, Caton, Bonhomme, Varvier, Desthieux, 2 buts), à 3 points au Lyon-Olympique (1 essai Caron).

F. C. L. — Arrière : Bouteille; **Trois-quarts :** Peillon, Bavoze, Blouin, Desthieux; **Demis :** Varvier, Lambkin; **Avants :** Bonhomme, Lannes, Fischer, Caton, Cessieu, Martin, Delaville, G. Vuillemer (capitaine).

L.-O. — Arrière : E. Rayet; **Trois-quarts :** Payen, Brissaud, F. Rayet, Drouhin; **Demis :** Escallon, Caron (capitaine); **Avants :** Chanas, Denat, Berthoud, Vagnard, Chausillon, Frémion, Bellorgey, Phalanxer.

(Équipes Secondes)

Demain continuation des matches du championnat du Sud-Est par une rencontre entre les équipes secondes du Football-Club de Lyon et du Lyon-Olympique.

Un match entre les équipes de ces deux sociétés est toujours intéressant, mais, cette fois, le résultat est bien difficile à pronostiquer, car à la jeune et assez homogène équipe du Club, le L. O. opposera un quinze plus lourd en avant avec des lignes arrière composées d'assez bonnes individualités, mais insuffisamment préparées.

L'équipe seconde du L.-O. pourrait, telle quelle est tenir tête à certaines équipes premières, mais saura-t-elle profiter de sa force ?

Voici, du reste, la composition des deux équipes :

L.-O. — Arrière, Bourdin; **trois-quarts,** Cottarel, Gauché (cap.). **Piery,** Seittier; **demis,** Vincent, Anjou; **avants,** Perraton, Fêchel, Berthollet, Delorme, Gonnard, Janin, Coupat, Leclerc.

F.-C. L. — Arrière, Fontanel; **trois-quarts,** Charlet, Goussier (cap.). **Place;** **demis,** J. Bavoze, Bloin; **avants,** Mantrand, Maurial, Bernigaud, Bertrand, Bernavon, Boyer, Turo, Montmasson.

Le match doit être arbitré par M. Clerc et aura lieu le 2 h. 1/2, sur le terrain du L.-O. (route d'Heyrieu, 210).

L'entraînement

Les équipes 3 et 4 du F.-C. L. s'entraîneront demain au Grand-Camp contre les équipes 1 et 2 de l'Amicale Sportive.

Rendez-vous pour les joueurs de l'A. S. L. à 1 h. 1/2 au Monument des Enfants du Rhône. D'autre part, l'équipe 3^e du Lyon-Olympique s'entraînera route d'Heyrieu contre une équipe mixte 1 et 4 du L.-O.

SAINT-ETIENNE. — Jeudi, 28 janvier, les équipes de l'U. S. L. S.-E. se sont entraînées en vue des matches de championnats inter-sociétaires. Il y a de bonnes individualités, mais peu d'ensemble; on a réussi de belles passes, un peu longues parfois, qui seraient facilement interceptées. M. Boudot arbitrait.

L'équipe A a triomphé de l'équipe B par 8 points, 2 essais, 1 but, à 6 points, 2 essais.

Dans leurs courts loisirs les lycéens ont commencé à jouer l'association, ce qui leur sert de préparation pour le rugby.

Challenge franco-suisse

Le nombreux public qui, dimanche dernier, s'acheminait par les routes boueuses vers le terrain du Sablon, a été désagréablement surpris lorsqu'on lui annonça le forfait de l'équipe suisse.

Disons, d'ailleurs, que la faute n'en incombe nullement au Stade Grenoblois; il n'appri le forfait que dimanche matin. Le public grenoblois a d'autant plus regretté ce contre-temps, qu'un véritable ballage avait été fait autour de cette rencontre. L'excellente équipe du Servette Football Club sera très étonnée d'apprendre qu'elle ne fut battue que par le F.-C. L. et qu'elle vainquit le Lyon-Olympique, le Sporting-Club de Lyon, le Racing-Club Chalonais. On se souvient que le match avec le F.-C. L. et le R.C.C. gagnèrent par 0 à 3 et 9 à 0. La seule victoire du Servette fut un match qu'il gagna contre le Stade Grenoblois II, à Genève, par 6 à 3. Notons que ce même communiqué disait en parlant de l'équipe Grenobloise : *imbattue* cette année.

Faut de la réclame, mais pas trop n'en faut. Le Servette n'a d'ailleurs que faire de ces prétendues victoires. A force de bernier le public, celui-ci finit par ne plus rien croire.

A. FOTWENGLER.

Le dernier match comptant pour ce challenge se disputera demain à Grenoble entre le F.-C. de Lyon et le Stade Grenoblois.

L'équipe lyonnaise sera celle qui a joué le championnat du Sud-Est. Dans ces conditions, il est facile de pronostiquer sa victoire.

La Fête du Cercle Sportif Grenoblois. — Cette fête a eu un plein succès; banquet empreint d'une cordialité de bon aloi, concert excellent, bal très animé, qui a démontré que si le cours Saint-André n'est pas établi pour un tracé de cross, il fournit des danseurs très résistants. A. F.

L'Union Athlétique Voironnaise à Genève. Les Voironnais s'offriront, dimanche 7 février, leur premier déplacement à l'étranger. L'équipe 1^{re} de l'U. A. V. et en effet invitée à cette date à jouer un match de Rugby contre l'équipe 1^{re} du Servette Football-Club de Genève. C'est un grand honneur que les vieux champions de la Suisse Romande font à la jeune équipe voironnaise et les Genevois, vu les progrès faits cette année par l'U. A. V. peuvent s'attendre à une brillante partie. Certes les Voironnais seront battus, mais nous pouvons prévoir une belle défense, car, soit dit en passant, on ne traverse pas facilement nos fougues vaivastes.

Voici la composition probable de l'équipe voironnaise qui fera le déplacement.
U. A. V. — Arr. : A. Morel; **3/4 :** Dumont P., Novel M., Brogal L., Rousset J.; **1/2 :** Casoly A., Arnauv J.; **av. :** J. Michalbert, Pilot A., Debont, Albert, Merlin A., Doucet C., Merlin M., (cap) Chanut M. Bert C.-M.

GRENOBLE. — *Vauclanton-Sport* (1) contre l'Union Athlétique Voironnaise ont fait match nul. Ces deux équipes qui se rencontraient dimanche dernier à Grenoble sur le terrain de l'Association Athlétique du Lycée ont fourni une très jolie partie malgré la pluie qui tombait durant toute la partie.

Football Association

Match international

Le match d'association joué dimanche, au Grand Camp, s'est terminé par la victoire du Fortuna F.C. de Nyons battant de cinq buts à rien le Football-Club de Lyon.

Les Suisses et, notamment, les avant étaient bien supérieurs à leur adversaires; leurs passes ont été fort remarquables et leur outillage, du reste, de jouer constamment dans le camp adverse.

A signaler cependant quelques bonnes descentes des avant du F.C.L., qui malheureusement n'ont pu aboutir, l'équipe manquant encore de science.

Cependant l'équipe fait des progrès constants. Remarquable le joli jeu de Larouze, Frey, Moy et Badoux, mais, à notre avis, ce dernier joue beaucoup trop pour la galerie. Composition des équipes :

Fortuna F.C. Nyons. — **But,** Maly; **arrière,** Scaglia, Bueche; **1/2,** Méroz, Muller, Sury; **avants,** Perrin, Burnier frères, Schorp, Leydiez.

Football-Club de Lyon. — **But,** Badoud; **arrière,** Zureher, Moy; **1/2,** Range, Vachal, Bailly; **avants,** Glorie, Frey, Larouze, Richard, Rolfo. Arbitre M. Jobin, du Fortuna.

Lyon-Olympique à Genève

L'équipe première du L.-O. s'est rendue dimanche dernier à Genève, pour matcher l'équipe de la Villa F.-C. Grand Saconnex.

Privé des services de son arrière Fourasté qui manqua l'express de 7 heures du matin, le team lyonnais, réduit à 10 hommes, ne put opposer une défense honorable aux Genevois triomphant par 5 buts à zéro.

Après la partie, jouée sous la pluie battante, un banquet amical réunissait les équipiers des deux clubs. La soirée se passa gaiement en ville et le départ eut lieu au milieu des « hurrahs » répétés des nombreux membres de « la Villa » qui avaient tenu à accompagner leurs amis du Lyon-Olympique.

D'un commun accord les capitaines ont décidé que la rencontre serait annuelle.

Composition des équipes :

LA VILLA F.-C. — **But :** Sewer; **arrière :** Marquis, J. Fournier; **demis :** Bovie, Brochu (cap.); **avants :** Monley, Guerry, A. Moullet, Trembley, Schafer.

LYON-OLYMPIQUE. — **But :** Mongin; **arrière :** Rousseau; **demis :** Party, Décamps (cap.), Rohner; **avants :** Meyer, Ricquier, Quarante, Bultin, Dufresne.

Cross-Country

L'entraînement

Par suite de la négligence de l'ex-président de la Commission de courses à pied du Sud-Est, — car après 15 jours de fonctions il vient de démissionner, — aucune piste n'avait été tracée dimanche matin à Tassin, bien qu'on l'eût annoncé. De ce fait, les traceurs du L.-O. et de l'Amicale, MM. Mazard et Cannel, en ont été pour leur déplacement.

Cela ne faisait pas non plus l'affaire des coureurs du L.-O., de l'A. S. L. et du C. P. V. qui, en l'absence d'un tracé, prennent alors la décision de s'entraîner sur le parcours bien connu du championnat de l'an dernier.

Mais les coureurs du F. C. L., sur le conseil de Moissonnier, toujours roublard, vont suivre un parcours de 16 km. 500 que Fontanilles avait, parait-il, reconnu dans la semaine. C'est ainsi que l'on vit dimanche à Tassin, des groupes de crossmen courir dans des directions différentes. L'entraînement n'en a pas moins été excellent pour tous.

Le Football-Club de Lyon, pour sauver sa chance peut-être compromise cette année, a fait appel à ses vieux coureurs. Reconnu : Roy qui n'avait pas couru depuis le Challenge d'Automne, Mage, Cagnon, Lablanche, Balh, que nous n'avions pas vu souvent cette année les deux Moissonnier, les deux Romés, les deux Colliex, etc.

Au Lyon-Olympique Barioz, Girerd, Fatiguet, Phalanxer, Forest, Guigne, Berthillier, Brochu, Casati, Mercier, Cordin, Jossierand, Perchoux, Serpinet.

A l'Amicale Sportive : Remy, Pacaud, Thévenier, Massimi, Canet, Loisy, Barthalin, Clair, Farges, etc.

A voir cet entrain de bon augure j'ai la conviction que le championnat 1904, sera très intéressant et surtout très disputé.

Demain l'entraînement se continuera à Tassin le matin et le soir.

La piste sera cette fois sûrement tracée par MM. Mazard et Cannel. Rendez-vous gare Saint-Paul. Le matin, traceurs 7 heures 15, coureurs 9 heures. — L'après-midi 2 heures 30.

Club Pédestre et Vélocipédique. — Dimanche l'équipe de cross a continué à Tassin son entraînement hebdomadaire. Citons Gauthier, Fournier, Louit, Montessieux, Tomachot, etc.

Demain après-midi, à 3 heures à Tassin, cross handicap primé sur 14 kilomètres.

Spectacles et Concerts

GRAND-THÉÂTRE

Ce soir, samedi, première représentation du *Légataire Universel*. Le compositeur, M. Georges Pfeiffer, à Lyon depuis mercredi, a assisté aux dernières répétitions de son opéra.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Aujourd'hui, 3^e représentation de la pièce d'Octave Mirbeau : *Les affaires sont les affaires*, avec M. de Féraudy.

Dimanche, en matinée, le *Genre de M. Poirier* et *Le Cœur et ses raisons*. Le soir, reprise de la *Jeunesse des Mousquetaires*.

NOUVEAU-THÉÂTRE

De toutes les opérettes moûtées au cours de cette saison, Mlles Renée Marcelle et Fernande Bach ont trouvé dans le *Petit Michel* leurs meilleurs rôles et le public le leur montre chaque soir en faisant bisser l'exquise et naïve prière au grand saint Nicolas.

Lundi 8 et mardi 9 février, deux soirées de grand gala à l'occasion. Un passage à Lyon du

tourlourou Polin, qui, désertant momentanément le concert où il fut inimitable, a bien voulu consentir à jouer un rôle — parfaitement — dans *Les 28 Jours de Clairette*. Tout Lyon parle déjà de cette attraction vraiment unique — voir Polin dans le rôle de Michonnet où il va être épique. Le 10 février, création à Lyon de *L'Auberge du Tohu-Bohu*, que la direction s'approprie, comme de coutume, à monter avec le plus grand soin.

CIRQUE SUÉDOIS

Des attractions sans cesse renouvelées, une cavalerie unique au monde, tant par le choix et la beauté des races que par les dressages merveilleux, des virtuoses, acrobates d'une fantaisie et d'une audace étonnantes, tout un lot de clowns et d'Augustes impayables, voilà plus qu'il n'en faut pour assurer, au cirque installé chez Raney, d'intéressantes et fructueuses soirées.

CONCERT DE L'HORLOGE

Devant l'énorme succès de *Poupoule à l'Horloge*, la direction a décidé d'en donner encore sept représentations. Mais de nouveaux éléments et non des moindres y ont été apportés pour ces sept représentations : d'abord, le compère sera M. Dumoraize, l'habile comédien qui joua avec tant d'art celui de la revue des Ambassadeurs de Paris, l'été dernier; puis le joyeux Grinda qui nous revient pour quelques jours seulement, avec un répertoire plus amusant que jamais, et enfin les Ghezzi, merveilleux acrobates, célèbres dans le monde des music-halls.

Jeudi, 11, irrégulièrement, 107^e et dernière de *Poupoule à l'Horloge*, soirée de gala pour les adieux de la troupe de la revue. Vendredi, 12, outre Grinda et les Ghezzi, nouveaux débutants, dont les principaux sont : Rose Pompon, l'excentrique endiablée; Nive Dalbret et Fornax, du Moulin Rouge. Deux pièces en un acte : *Pour Mademoiselle* et *le Procès Virgule*, viendront coser un programme qui nous promet d'excellentes soirées.

Fournisseurs des Sportsmen

AUTOMOBILES (GARAGES D)

BONNETON & ARMAND, Garage Modèle, 36, 38, 41, rue Truchet (Téléph. 1-01). — Magasin, 29, cours Morand, Stock de Dion-Bouton.

GARAGE GOLLUMB, 5, rue Vendôme (à proximité du centre, des tramways du Parc). Téléph. : 19-60. Réparations. Dépôt des voitures Mors.

ECOLE DE NATATION

GRANDE PISCINE. — Eau chauffée, rue Robert, 82, Lyon, ouverte les jeudis, vendredis, samedis toute la journée, dimanche l'après-midi, le matin réservé.

HYDROTHERAPIE

INSTITUT HYDROTHERAPIE ET MÉDICAL, rue du Bât-d'Argent, 25, Lyon. Bains, Douches, Piscine, Massage, etc.

MÉTAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ DU MÉTAL FRANÇAIS, 48, rue de la République. Orfèvre d'art pour Prix, Concours et Cadeaux.

MAILLOTS POUR SPORTS (FABRIQUE SPÉCIALE)

A. CHANOL, rue Duguesclin, 101, Lyon. Fournisseur de l'U. V. F. et des principales sociétés sportives, athlétiques, etc. Chaudails, culottes, bas et chaussettes pour cyclistes, touristes, football, etc.

NATURALISTE

DONAT-MOTTE, ancien préparateur du Muséum de Lyon. — Préparation soignée d'oiseaux et mammifères, Lyon, rue de la Tunisie, 8.

STOPPEUR

A. GRENIER, 17, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. — Plus de vêtements déchirés, brûlés ou piqués des vers. On refait l'étoffe dans tous les tissus. Dégraissage des vêtements cirés, durée du neuf.

PARAPLUIE ET GANTERIE

AU MERISIER, 4, rue de la Barre. Ganterie, cols et cravates. Fantaisies pour Dames et Messieurs.

TEINTURE, DÉGRAISSAGE

AUX Gobelins, rue des Archers, 7 (Maison fondée depuis 1835). Spécialité de dégraissage pour automobilistes et cyclistes à la minute. Teinture et deuil en 24 heures. Maison spéciale pour le dégraissage de costumes de scènes.

VOITURES

LUCAIN FRÈRES, 4, place Grôlier, Téléph. 19-18. Voitures de grande remise, de maître, de

GRAND BAZAR DE LYON
Rue de la République, 34, Place des Cordeliers, Rue Tupin, Rue Grôlée

SELLERIE - HARNACHEMENT

GRANDE EXTENSION DONNÉE A CE COMPTOIR
Transféré dans nos nouveaux et vastes Sous-Sols

Selles Anglaises ordinaires, demi-fines et fines
Selles de Courses, demi-Courses et d'Exercices
Géotrages Français, Anglais et Américains

ARTICLES SPÉCIAUX POUR LES COURSES

Harnais en tous genres, sur commandes
Grand choix de Couvertures, Surfaix et Articles de Passage
Pouets, Sticks, Cravaches

Création d'un Comptoir de FOURNITURES GÉNÉRALES POUR ÉCURIES

Porte-Harnais, Porte-Selles, Rateliers, Mangeoires
Coffres à avoine, Concasseurs, Hache-paille, Tréteaux, etc.

Accessoires pour Bicyclettes et Automobiles

La Maison ne vend que des Marchandises de premier choix et de façon irréprochable

Envoi franco sur demande de devis et Catalogues illustrés

ENTRÉE LIBRE

Suppression des Pompes et des Puits ouverts

Les docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'EAU SAINTE, de les remplacer par le

DESSEIN DE PUIX DE SÉCURITÉ

qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint ni le vent, ni le gel, pour la pose ni pour le fonctionnement.

Système breveté hors concours dans les Expositions, se place sans frais et sans réparations sur tous les puits communaux, privés, ordinaires, anciens et nouveaux et à n'importe quel diamètre.

Prix : 150 francs, payable après satisfaction

Envoi franco de catalogue

S'adresser à **MM. L. JONNET & C^e**
à RAINNES (Nord)

Pour les Compagnies des chemins de fer du Nord, de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes

LE PLUS GRAND PROGRÈS DU SIÈCLE

PLUS DE CHEVEUX BLANCS!

EXPRESS WILSON

EN UNE SAISON

En 2 minutes

On obtient à son gré sur les cheveux blancs et la barbe la teinte désirée

Une seule application suffit en variant le mode opératoire on obtient toutes les nuances four- des par la nature, du blond doré au noir ébène. L'air, la chaleur vitale, la lumière ont ses seuls éléments indispensables (un flacon) prix : 5 francs (un tube) prix : 2 francs

TAVERNIER, chimiste-pharmacien, quai Fulchiron, 37, Lyon

IMPERMEABILISATION

De Vêtements Hommes, Dames et Sportsmen, neufs ou usagés

AVANT APRES

Tous les Tissus imperméabilisés par notre procédé étant sans base de caoutchouc conservent leur souplesse, sont préservés des mites et n'ont aucune odeur

MICHEL & BERRUYER
Cours Emile Zola, 34, Lyon-Charpennes (ancien Cours Vitton prolongé)

GRANDS MAGASINS

DES

CORDELIERS

LYON

Lundi 8 Février et Jours suivants

Exposition et Grande Mise en vente de

BLANC et TOILES

Lingerie, Trousseaux

Rideaux, Layettes, Broderies

PRIMES DIVERSES AUX ACHETEURS

VOYAGE

LAISIR REPOS ENNUI FATIGUE DÉLASSEMENT INSOMNIE

AVEC MA BRASSIÈRE SANS MA BRASSIÈRE AVEC MA BRASSIÈRE

La demander dans tous les Hôtels et Magasins d'Articles de Voyage

LES BRASSIÈRES SONT LIVRÉES DANS DE JOLIES BOITES

Toute commande de deux Brassières doit être accompagnée du montant de la commande plus 0,50 port et emballage pour les nos 1 et 3 et 1 fr. pour le no 5.

No 1. — Brassière réclame, forme droite..... 3.50
No 3. — Brassière Dubarry, forme cintrée..... 6.50
No 5. — Brassière Merveilleuse, forme cintrée et en caoutchouc, vrai rêve 20 »

Pour le gros, s'adresser **A. BASTET**, tap. déc., LYON, inv. brev. France et Étranger

ONGUENT DE HÉVID

CHEVAUX.

Le meilleur des onguents de pied.

ADOPTE PAR LES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE SAINTE-GENÈVE

Prix de la boîte : 2 francs

Distributeur général : **J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)**

L'onguent de HÉVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.

En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Serruriers & Maréchaux ferr.

Institut d'HYDROTHERAPIE Médicale

25, rue Bât-d'Argent (à côté de Lycée). Etablissement de grand luxe unique à Lyon, entièrement restauré. Appareils modernes perfectonnés, personnel diplômé. Douches sulfureuses, vapeur, massage sous l'eau. Bains Turc, Russe, Maure, Piscine, gymnastique. Le traitement hydrothérapique soulage toujours et guérit dans bien des cas : Douleurs, rhumatisme, goutte, maladies nerveuses, estomac, constipation, obésité, anémie. **TRAITEMENTS d'Aix et Vichy, Ord. méd. scrupuleux, exécut.**

M. PEREZ & C^{ie}, 44, rue St-Ferdinand, PARIS, 17^e

BOUGIE A.V. INCRASSABLE

SYSTÈME D'ARSOUVAL & VAUGOIS

Bobines, Volts et Ampèresmètres, Carburateurs

Catalogue illustré sur demande Piles, Accessoires d'Automobiles

L. GAUCHÉ, 38 (bis), Route d'Heyrieux, LYON

Représentant exclusif pour le Sud-Est

A VENDRE

Magasin Teinture et Dégraissage

SUR UNE PLACE

8.000 fr. d'affaires — Peu de frais — PRIX 4.500 fr.

S'adresser Bureau du Journal

Installations pour Fêtes publiques et particulières

Clôtures - Décorations - Estrades, etc.

TELEPHONE: 31-51 Ancienne Maison BIED & C^{ie} TELEPHONE: 31-51

CHOTEAU & PLACE S

277, Rue de Vendôme, LYON

Concours Hippiques, Agricoles

Fêtes Sportives, Courses, etc.

— Julie! Mêle-toi au vélocipède! le malheureux n'a sur sa machine qu'une contrefaçon du frein Bowden.

Syndicat français des Brevets, E. M. BOWDEN Limited, 12, avenue de la Grande-Armée, PARIS

Lampe de poche électrique

Plus de 5000 éclairages, merveilleuse et pratique, une faible pression produit la plus belle lumière électrique. Aucun danger de feu, même en introduisant la lampe allumée dans un tonneau de poudre. Millions de ces lampes en usage. Fr. 2.75 pièce, contre remboursement. Pile de rechange servant quelques mois, fr. 1.25 pièce. Rabais aux revendeurs. Excellent article pour la vente en gros. Très facile à placer. Il suffit de montrer cette lampe pour être certain de la vente.

AU JUPITER, Boulevard Barbès, 41, Paris.

PHARMACIE DU SERPENT

32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAI — DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

Une NOUVELLE DÉCOUVERTE

LONDRES - NEW-YORK

Le meilleur antiseptique connu jusqu'à ce jour, ne renfermant que de l'extrait de pétrole pur ininflammable, désodorisé et parfumé.

SUCCÈS garanti pour la repousse des cheveux, pour la barbe et les sourcils, pour les pellicules, pour la pelade et toutes les maladies du cuir chevelu.

ON TRAITÉ A FORFAIT Les incrédules ne paieront qu'après succès complet. Un seul flacon suffit pour obtenir un résultat merveilleux.

En vente chez Pharmaciens, Parfumeurs et Coiffeurs

FLACON, 4.50; DEMI, 2.50

Envoi contre mandats-poste: 5 francs et 3 francs.

COQUY & C^{ie} 75, grande rue de Monplaisir - LYON -

CONCESSIONNAIRE POUR LA FRANCE

L. BONNET

HORLOGERIE et BIJOUTERIE

des Sports

Rue des Bouquetiers, 2

En face l'Église St-Nizier

MÉDAILLES, PRIX ET OBJETS D'ART

CHRONOMÈTRES VÉRIFIÉS

Prix Modérés

REMISES AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

LES ANNONCES sont reçues au Bureau du Journal 34, rue Tupin, LYON

MÉDAILLES, PLAQUETTES

Insignes Artistiques

IMPORTANT FABRICATION

Robert ENAULT

41, rue Turbigo. — PARIS, III^e

Les commandes pour Lyon sont reçues chez M. C. ORSOT, 115, avenue Teiers, LYON

Modèles riches entièrement nouveaux

POUR TOUS SPORTS

ACCUMULATEURS FULMEN

POUR Motocyclettes et Voitures

BATTERIES A GRANDE CAPACITÉ

BATTERIES A CHARGE RAPIDE

BUREAUX ET USINE : 18, Quai de Clichy, 18 à CLICHY (Seine)

Représentant pour le Sud-Est : **M. L. GAUCHÉ, 58 bis, route d'Heyrieux, LYON**

CHAMPAGNE BINET

REIMS

P. BOLO & C^o

Seuls Concessionnaires

55, Place de la République, LYON

Téléphone 28-12